

## **L'indépendance des statisticiens doit être préservée**

Mercredi 14 novembre 2018

Intervention dans le débat sur l'Indépendance des autorités statistiques dans l'Union européenne et cas d'Andreas Georgiou

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, nous débattons ici de l'indépendance des autorités statistiques et je constate que le Conseil et la Commission ont tous les deux salué la qualité des statistiques, notamment en Grèce.

J'invite bien évidemment la Commission à vérifier qu'il en est de même dans chacun des États membres de l'Union européenne, car nous savons à quel point l'indépendance de l'autorité statistique est importante pour la crédibilité des politiques qui sont menées.

De la même manière, l'indépendance des statisticiens eux-mêmes doit être préservée.

De quoi parle-t-on ici? Parce qu'en réalité, chacun le sait, il y a derrière ce débat une volonté de mettre en cause ce qui se passe en Grèce autour de M. Andreas Georgiou.

Considère-t-on que l'Office grec des statistiques (ELSTAT) ne fonctionne pas bien?

Manifestement, je crois que ce n'est pas le cas. Considère-t-on alors que le gouvernement grec devrait intervenir dans une affaire de justice? Je serais étonnée que cette assemblée veuille aller en ce sens, tant elle est attachée, me semble-t-il, aussi bien à l'indépendance des offices de statistiques qu'à la justice.

Or, je note qu'en juin dernier, le président Tsipras lui-même a dit qu'il reconnaissait la qualité des données statistiques fournies par M. Georgiou et qu'il était prêt à se rendre devant la Cour pour témoigner en sa faveur si nécessaire.

Au-delà de cela, si certains dans cet hémicycle considèrent que la procédure en cours en Grèce souffre de manquements, alors il faut se rendre non pas à un débat que l'on veut politiser ici, mais devant la Cour européenne des droits de l'homme.